

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 19 AVR. 2024



ID : 063-200083921-20240405-202419D-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MUR-SUR-ALLIER

Le 5 avril 2024, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Mur sur Allier, dûment convoqué à cet effet le 27 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Mezel, sous la présidence de **M. Jean DELAUGERRE, Maire**.

Etaients présents : MM. Pascal BOITEL, Jean DELAUGERRE, Yves FERRIER, Matthieu GAVAIX, Bernard GIRAUD, Mme Jacinthe GUILLOT, MM. Jean-Marc LAVIGNE, René LEMERLE, Xavier MAUME, Vincent MAZIN, Julien MONTAGNE, Louis PEREIRA, Jean-Claude PROST, Mmes Danielle RANCY, Lydie ROBERT, M. Jean-Pierre RODIER, Mmes Leslie ROMEO, Martine VAQUIER.

Procurations : Mme Laëtitia BOBEL a donné pouvoir à Mme Jacinthe GUILLOT, M. Sylvain DELEVILLE a donné pouvoir à Mme Leslie ROMEO, Mme Florence JOUVE a donné pouvoir à M. Jean-Marc LAVIGNE, Mme Laïla MEILLAUD a donné pouvoir à M. Xavier MAUME, M. François PIGNOL a donné pouvoir à M. Matthieu GAVAIX, Mme Adeline ROUX a donné pouvoir à M. Julien MONTAGNE, M. François RUDEL a donné pouvoir à M. Pascal BOITEL.

Absents : Mme Sandra AUJOL, M. Marien DUFOURD

Secrétaire de séance : Mme Danielle RANCY

2024-19 : BUDGET PRIMITIF 2024 – EMPRUNT D'EQUILIBRE

Vu la délibération n° 2024-18 de ce jour portant approbation du budget primitif du budget principal 2024 de la collectivité,

M. le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire de réaliser un emprunt d'équilibre d'un montant de 780 000 € pour financer les investissements prévus au budget 2024 :

- travaux d'aménagement des quais d'Allier pour le développement de la mobilité douce en lien avec la Voie verte,
- travaux de réhabilitation de l'école de Dallet

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité, par 17 voix pour, 2 absentions (M. Jean-Marc LAVIGNE, Mme Florence JOUVE) et 6 voix contre (Mme Adeline ROUX, MM. Pascal BOITEL, Bernard GIRAUD, René LEMERLE, Julien MONTAGNE, François RUDEL),

- **APPROUVE** la réalisation d'un emprunt d'équilibre d'un montant de 780 000 € pour financer les investissements du budget 2024,

- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Fait à Mur sur Allier le 5 avril 2024,
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Jean DELAUGERRE